

S A I N T - Y V E S .

La paroisse de Saint-Yves dépendait de l'évêché de Rodez. Elle a été supprimée après le Concordat de 1801 et rattachée à la paroisse de Sainte-Geneviève. Saint-Yves comptait 366 habitants en 1771.

- Liste des Prieurs-curés de St-Yves :

- 1419 : Durand JOUERY.
- 1453 : Jean JUERY.
- 1578 : Jean CABROL, de Vernholes(Orlhaguet).
- 1587 : Jean CAT.
- 1611 : Antoine CALVET.
- 1627-1640 : Philippe MARTIN.
- 1665-1667 : Antoine BARTHE.
- ~~16XX~~
- 1691-1712 : Jean DURDY.
- 1712-1722 : Jean-Baptiste LEROUX.
- 1722-1730 : Antoine BESSAYRIE.
- 1730 : Alexis GABRIAC.
- 1730-1748 : Charles de LA GARRIGUE.
- 1748-1750 : Pierre de VIGUIER de LA GARDELLE d'ESPEYRAC.
- 1752-1762 : François VAYSSIER.
- 1762-.... : Jean-Baptiste DUBORN.
- Avant 1782 : Jean-Jacques TARRISSE; nommé curé de Mels le 14 mai 1783. Il fut le dernier curé de Mels.
- 1783-1798 : Jean DELPUECH, juré pendant la Révolution de 1789. Il venait de la paroisse de Vallon où il avait été curé.

Les seigneurs de St-Yves étaient ceux du château de BEAUREGARD. - 1452 : BLANCHEFORT.

- 1550 : De LA VAYSSIERE, originaire de Cantoinet.
- 1630-1829 : De CHAZELLES.

(Cf. photocopies).

- Louis de CHAZELLES, décédé le 14 avril 1829 à l'âge de 76 ans, était l'époux d'Elisabeth CHANTAL, décédée le 22 avril 1824 à l'âge de 84 ans. Louis de CHAZELLES a été maire de Ste-Geneviève de 1818 à 1829.

Le château actuel de Beuregard date du 18ème siècle. Il a été acheté le 23 mars 1847 par Henry ROQUETTE du Battut, paroisse de St-Amans-des-Côtes, né le 16 octobre 1809 et décédé le 26 septembre 1867. Il avait épousé à Lille, le 9 juin 1845 Louise COLOMBIER. La famille ROQUETTE remonte au milieu du 16ème siècle, (1568). - Antoine ROQUETTE a épousé Antoinette ARMAN vers 1968. Les descendants d'Henry ROQUETTE sont propriétaires du château de Beuregard, actuellement, (1979-1980).

La tradition raconte qu'au temps des guerres de religion (16ème siècle), les habitants de St-Yves, dans l'impossibilité de payer leurs redevances féodales, se virent entraînés devant les tribunaux. Leurs arrêts furent impuissants à donner satisfaction à Michel de LA VAYSSIERE, seigneur de Beuregard, qui poussa le cruauté jusqu'à expulser tous les habitants de St-Yves, et à leur interdire la culture des terres. En quelques heures, St-Yves perdit tous ses habitants, le prieur-curé de l'époque, complice du seigneur, eut l'autorisation de rester.